M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, je n'ai pas demandé au ministre s'il voulait accepter les immigrants d'Haïti; je lui ai demandé s'il avait mis en œuvre un programme spécial de recrutement en harmonie avec sa politique générale de recrutement d'immigrants francophones?

M. Andras: Monsieur l'Orateur, nous avons ouvert un bureau à Port-au-Prince il y a un an et demi, vœu que nous avions formulé il y a longtemps; j'espère que nous pourrons trouver des moyens d'améliorer le recrutement d'immigrants francophones au Canada, et surtout, au Québec.

LES DÉPENSES ÉLECTORALES

L'OPPORTUNITÉ D'UNE MODIFICATION DE LA LOI

M. Paul Dick (Lanark-Renfrew-Carleton): Monsieur l'Orateur, je voudrais adresser une question, suivie peutêtre d'une question supplémentaire, au secrétaire du Conseil privé.

M. l'Orateur: A l'ordre. Il n'existe pas, à ma connaissance, de secrétaire du Conseil privé à la Chambre.

M. Dick: Je me suis mal exprimé, monsieur l'Orateur; je destinais ma question au président du Conseil privé. Je vous remercie de votre mise au point. Je ne voulais pas rétrograder le ministre.

Comme il s'est passé quelque 10 jours depuis que l'on a attiré l'attention de la Chambre sur un abus flagrant de la loi sur les dépenses électorales, une exploitation immorale à mon avis d'une lacune de la loi, permettant à des associations provinciales de partis politiques de retirer des avantages qui n'étaient pas prévus, le président du Conseil privé entend-il présenter des modifications pour combler cette lacune et empêcher le NPD ou d'autres partis politique de profiter indûment de la loi fédérale sur les dépenses électorales?

L'hon. Mitchell Sharp (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, j'ai fait procéder à une étude des applications de la loi sur les dépenses électorales, et je crois qu'il sera nécessaire de saisir la Chambre de certaines modifications. Le député est sans doute au courant qu'un député ministériel, le représentant de Windsor-Walkerville, a déjà fait inscrire à cette fin un bill privé au Feuilleton de la Chambre.

M. l'Orateur: Je permets au député de poser une brève question supplémentaire.

M. Dick: Monsieur l'Orateur, n'a-t-on pas voulu donner à ce bill le caractère de bill d'initiative gouvernementale parce que le 28 octobre 1974, on invitait dans une lettre portant l'entête du parti libéral de l'Ontario et la signature du président, M. Jeffrey King, les électeurs à faire une contribution au parti provincial de la même manière...

Des voix: Oh, oh!

Questions orales

M. Sharp: La réponse est non, monsieur l'Orateur. J'espère bien cependant que les député d'en face se montreront coopératifs dans l'étude de ces mesures afin d'expédier les travaux inscrits au *Feuilleton* et de me permettre de m'occuper de cette question.

LES TRANSPORTS

DEMANDE D'ENGAGEMENT MINISTÉRIEL QUANT À LA DISPONIBÎLITÉ DE WAGONS À BESTIAUX DANS L'OUEST

M. J. H. Horner (Crowfoot): Monsieur l'Orateur, en raison de la baisse fantastique des prix du bétail et de la demande de bovins d'embouche dans l'Est du Canada, le ministre des Transports peut-il assurer la Chambre et le pays que lui et son ministère feront tout leur possible pour encourager les deux sociétés ferroviaires à mettre à la disposition de l'Ouest du Canada tous les wagons à bestiaux possibles? Nous avons le bétail et nous voulons l'expédier mais il y a pénurie de wagons actuellement. Le ministre voudrait-il nous assurer que tous les efforts seront faits pour que ces wagons parviennent dans l'Ouest pour en transporter le bétail?

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je puis assurer le député que je ferai tout ce qu'il m'est possible de faire dans les circonstances.

• (1500)

[Français]

L'HABITATION

L'ENTENTE AVEC LE QUÉBEC AU SUJET DES HABITATIONS POUR LES RURAUX ET LES AUTOCHTONES

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question à l'honorable ministre d'Etat chargé des Affaires urbaines.

Le ministre peut-il dire si une entente a été signée avec le gouvernement de la province de Québec en vertu de la loi nationale sur l'habitation prévoyant la construction ou l'acquisition de logements pour les familles habitant les milieux ruraux et pour les autochtones?

[Traduction]

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Monsieur l'Orateur, nous avons conclu des accords avec le Québec. Il me faudrait vérifier les détails exacts à cet égard, mais ces accords visent tous les types de logement qu'on trouve dans les autres provinces. Cela constitue un grand pas en avant tant pour la province de Québec que pour le Canada.

[Français]

ON DEMANDE QUAND LE BILL C-134 PRÉVOYANT DES PRÊTS AUX MUNICIPALITÉS SERA DE NOUVEAU PRÉSENTÉ

M. Gérard Laprise (Abitibi): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines.

Lors du dernier Parlement, le ministre d'État chargé des Affaires urbaines avait présenté le bill C-134, prévoyant de continuer l'application de la loi nationale sur l'habitation relativement aux prêts aux municipalités, le ministre a-t-il l'intention de déposer à nouveau ce projet de loi au cours de la présente session?